

## « L'armée de Terre est centrale » Entretien avec M. Bruno RAMBAUD président du GICAT

Pour Bruno Rambaud, le Président du GICAT, Groupement des industriels des matériels de défense terrestre, l'armée de Terre est au cœur des opérations militaires présentes et futures et les matériels dont elle est équipée prennent une importance croissante. Et dans l'interaction entre militaires et industries, les réservistes peuvent jouer un rôle charnière.

▪ **Quel est le poids spécifique de l'armée de Terre aujourd'hui dans les choix d'équipement ?**

**BR :** Il ne faut plus raisonner en termes de concurrence entre armées. Comme vous le savez, les grands arbitrages de programmes sont désormais de la compétence du chef d'état-major des armées. En revanche, il faut rappeler que c'est l'armée de Terre qui occupe le terrain dans la durée et subit le plus de contraintes. Son rôle est croissant dans la gestion des systèmes complexes du champ de bataille. L'armée de Terre aujourd'hui, ce n'est plus l'addition mathématique de blindés et de canons, c'est un système de plus en plus intégré depuis le commandement jusqu'au combattant individuel en passant par tous les systèmes d'armes, dans ce qu'on appelle la numérisation du champ de bataille.

▪ **Mais n'est-on pas revenu de ce discours hyper technologique pour redécouvrir la rusticité ?**

**BR :** Il ne faut pas revenir à la case départ, la numérisation du champ de bataille est une réalité qui commence à s'imposer. Si l'on prend les Retex de l'opération Licorne, on s'aperçoit qu'on a atteint un point d'équilibre et que, lorsque la numérisation fonctionne bien, personne ne veut revenir en arrière. Pour acquérir l'instantanéité de décision et de réactivité qui donne la supériorité au combat, il faut donc permettre à l'armée de Terre de faire ce saut de génération dans lequel les systèmes d'armes, de transmission, de commandement et d'intégration ont tous un rôle essentiel.

▪ **Cette centralité de l'armée de Terre n'est-elle pas contredite dans la réduction des effectifs ?**

**BR :** la professionnalisation des armées a conduit l'armée de Terre à effectuer avec un remarquable succès la densification de ses effectifs pour gagner en souplesse et en disponibilité opérationnelle. Priorité a été donnée aux missions opérationnelles, avec un recours croissant à l'externalisation des fonctions techniques et de soutien.

(suite p.3)

### Editorial

La montée en puissance des réservistes opérationnels se poursuit avec détermination, grâce à notre volonté commune et à l'effort de chacun. Durant l'été des dizaines de nos camarades ont suivi les formations militaires initiales (FMIR, FMIR/S, FIE, FA, FIOR) ou de spécialisation (stage CdS, CdU, ESORSEM). J'ai eu le plaisir de saluer aussi bien la nouvelle promotion d'EOR à Coëtquidan en juillet que les nouveaux diplômés ORSEM en août, et les demandes arrivent nombreuses, à l'ANRAT comme à nos associations, de jeunes qui veulent servir dans la réserve.

Alors que les spécialistes réfléchissent à l'avenir de la Défense, la réserve entend contribuer par ses idées au travail entrepris par la commission du Livre Blanc. Les jeunes montrent par l'exemple que la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne sont une réalité et non une simple tradition, et que le pays peut compter sur elles pour sa défense et sa sécurité.

Après Vigipirate qui voit des compagnies organiques de réservistes prendre leur place, c'est bientôt les opérations extérieures qui nous verront en première ligne, avec un peloton du Train en octobre en Bosnie. Un test que nous allons réussir tous ensemble, tous mobilisés derrière ce premier peloton, et dont nous tirerons les premières leçons lors de notre dîner-débat du 7 novembre.

**COL Pierre BAYLE**  
Président de l'ANRAT

### Les EOR défilent au Triomphe de Saint-Cyr - article p.8



## **Programme des JNR**

### **La Journée Nationale du Réserviste (JNR) se tient cette année le samedi 29 septembre.**

Chaque année, la journée nationale du réserviste, instaurée par la loi du 22 octobre 1999, permet d'honorer les Français qui servent volontairement dans la réserve militaire et la réserve citoyenne. Elle permet de mieux faire connaître au public la place et le rôle de la réserve dans notre défense et, par-là même, de susciter de nouveaux engagements. Un temps organisée en même tant que les « Journées Nation-Défense » qui partagent l'objectif de faire rencontrer les armées et nos concitoyens, la JNR est maintenant un événement à part afin de mieux faire connaître la réserve. Activité phare en termes de rayonnement et de communication, la JNR est l'occasion pour les différentes unités et pour les associations de réaliser différents projets.

Deux activités d'ampleur nationale sont organisées à Paris :

- la Journée Nationale d'échanges pour les réservistes de l'Éducation Nationale, le 29 septembre à l'École Militaire. Organisée conjointement par le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRМ), les délégations aux réserves des armées et services et par le ministère de l'Éducation nationale, cette journée a pour but d'approfondir certaines mesures définies par le nouveau protocole 'Défense - Éducation nationale' qui confirme le rôle particulier des militaires de réserve, agents de l'Éducation nationale, dans la diffusion de l'éducation à la Défense. Cette journée est ouverte à tous les réservistes qui sont agents de l'Éducation nationale.

- le Ravivage de la Flamme, le vendredi 28 septembre à 18h, à l'Arc de Triomphe. Les autorités militaires, des détachements de réservistes des différentes armées et les associations de militaires de réserve honoreront la mémoire des militaires de réserve morts pour la France. Une très grande participation est souhaitée.

De la présentation dynamique en centre-ville au diner-débat en passant par les conférences, les stands dans les universités ou enfin les visites d'unités, la liste des opérations menées dans tous les départements français est trop longue pour être détaillée ici.

Sachez seulement qu'il y a forcément une occasion d'aller à la rencontre de la réserve à proximité de chez vous.

La liste complète des manifestations organisées est disponible sur le site internet du CSRМ :

[http://www.defense.gouv.fr/reserves/base/jnr\\_2007\\_programme\\_des\\_activites\\_par\\_region](http://www.defense.gouv.fr/reserves/base/jnr_2007_programme_des_activites_par_region)

**N'hésitez pas à rendre compte des activités que vous avez réalisées durant la JNR : [contact@anrat.fr](mailto:contact@anrat.fr)**

## **Rédaction du Livre Blanc sur la Défense**

**Par une lettre de mission du 31 juillet, le Président de la République a chargé Jean-Claude Mallet, Conseiller d'Etat, ancien Secrétaire général de la Défense nationale, de présider une Commission chargée de la rédaction du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale.**

Un Livre blanc est un document de référence qui définit pour une période donnée les objectifs d'une politique publique, le cadre dans lequel elle s'exerce et donc les grands choix qu'elle appelle.

L'objectif du Livre Blanc sur la Défense est donc de « définir un concept de défense globale de notre pays et de ses intérêts. Il portera sur les domaines de la défense et de la sécurité. Il devra couvrir une perspective d'une quinzaine d'années, tout en ayant vocation à être actualisé régulièrement. »

Le précédent Livre Blanc datait de 1994 et avait été rédigé suite à la chute du Mur de Berlin. Il fallait alors revoir le dispositif de nos forces armées pour les faire passer d'un schéma défensif face à la menace soviétique pour les adapter à de nouveaux types de conflits.

L'émergence de nouvelles menaces (terroristes, NRBC, etc..) de nouveaux ennemis (terroristes,...) et des nouveaux cadres de déploiement de nos armées (opérations internationales de maintien de la paix) rendait nécessaire une réécriture du Livre Blanc afin d'envisager les modifications à apporter à notre armée pour l'adapter à ces nouvelles menaces tout en conservant notre capacité à faire face aux menaces existantes.

La commission comprend 34 membres: quelques militaires mais aussi des élus, des grands chefs d'entreprises, des universitaires, etc... afin d'éviter un débat « en vase clos ».

Installé le 23 août par le Président de la République, la Commission débutera les auditions publiques dès la première semaine d'octobre tout en menant des visites sur le terrain. Après un point d'étape en fin d'année avec le Président de la République, elle lui remettra en mars 2008 la version définitive de ce nouveau Livre Blanc.

Au-delà de l'exercice de réflexion, il est important de noter que du Livre Blanc va découler la Loi de Programmation Militaire de 2008 qui fixe les engagements budgétaires, dont les programmes d'investissements, consacrés à la Défense pour les 5 années à venir. Il est aussi probable que les choix d'organisation et d'orientation qui seront pris et mis en œuvre, ne pourront pas être facilement modifiés par la suite.

L'ANRAT, comme les autres associations de réservistes, se tient bien évidemment à la disposition de la Commission pour lui faire part de ses réflexions sur les sujets du Livre Blanc dont le lien Armée-Nation et l'emploi des réserves. Elle participera au débat et commentera le Livre Blanc à la sortie de celui-ci. Dès à présent, elle invite tous les militaires de réserve à ne pas hésiter à faire part de leur avis, notamment par l'intermédiaire des forums internet créés par la Commission : <http://www.forums.gouv.fr/>

## Suite de l'entretien avec M. Bruno RAMBAUD

### • Quel rôle voyez-vous pour les réserves de l'armée de Terre ?

**BR :** Précisément, la contraction des effectifs de l'armée de Terre rend plus nécessaire qu'auparavant la disponibilité de réservistes entraînés, motivés et opérationnels pour permettre aux forces d'exécuter, dans la durée, les missions opérationnelles qui leur sont confiées. Nos alliés britanniques et américains font largement recours aux réserves pour assurer la rotation des effectifs dans les engagements extérieurs. Les réservistes jouent aussi un rôle important pour maintenir des liens forts entre une armée professionnalisée et une société civile moins sensibilisée à la dimension militaire après la disparition du service national. Nous apprécions le rôle de relais que jouent ces réservistes entre l'armée et l'entreprise, et la connaissance du milieu militaire qu'ils peuvent nous apporter.

### • Comment l'entreprise peut-elle faciliter la disponibilité du réserviste ?

**BR :** Cette question n'est pas simple et n'a peut-être pas été totalement résolue par les deux lois de 1999 et 2006 sur la réserve dans un cadre juridique qui reste encore largement volontaire. Mais les entreprises, par un comportement citoyen, sont invitées à prendre des mesures qui aillent au-delà des termes de la loi afin de donner à leurs réservistes davantage de disponibilité au profit des armées ; c'est l'objet des conventions Défense-Entreprise dont les premiers résultats sont très encourageants. Le GICAT peut contribuer à faire connaître cette expérience de partenariat Défense-entreprise qui offre à l'employeur civil des contreparties appréciables à la mise en disponibilité du réserviste.

### • Les entreprises peuvent-elles contribuer à développer les réserves ?

**BR :** L'entreprise, par une information suivie de ses collaborateurs, peut tout à fait susciter des vocations à entrer dans la réserve, qu'elle soit citoyenne ou opérationnelle. Par ailleurs, pour lui donner compétence et expérience dans certaines fonctions de services, l'entreprise peut avoir tout intérêt à embaucher quelques anciens militaires, ce qui contribue aussi à consolider le lien armées-nation. Pratique très courante chez nos alliés anglo-saxons. C'est ce qu'a fait Thalès en embauchant d'ex-militaires d'active qu'elle a ensuite laissé repartir comme réservistes, pour servir des matériels Thalès dans les transmissions du contingent français. En ce sens, la réserve est centrale pour contribuer à cette fluidité entre l'armée de terre et les industriels qui la servent. Voilà une notion importante qu'il faut absolument développer dans le cadre des discussions sur le Livre Blanc. ■

## DINER-DEBAT de l'ANRAT : 7 novembre

Le dîner annuel de l'ANRAT aura lieu au Cercle National des Armées sur le thème « **Apport pour l'Entreprise et pour la Défense des retours d'expérience en OPEX des réservistes** ».

Le CEMAT, ainsi que le Président du GICAT nous feront l'honneur de leur présence. Entre autres témoignages, des réservistes opérationnels du 516<sup>ème</sup> Régiment du Train partis en OPEX en octobre devraient aussi témoigner de leur expérience.

Pour s'inscrire à ce dîner, télécharger le bulletin d'inscription sur le site [www.anrat.fr](http://www.anrat.fr) ou à [contact@anrat.fr](mailto:contact@anrat.fr)

## Groupe de travail « Réserve 2012 »

**En octobre 2006 le général Gilles, directeur du personnel militaire de l'armée de Terre, a lancé une réflexion sur la réserve opérationnelle en vue d'atteindre les objectifs 2012. La direction de l'étude était coprésidée par le directeur adjoint de la DPMAT (Général Sandeau) et par le DRAT (Général Boulnois)**

Composé du Bureau Réserve et de la sous-direction recrutement de la DPMAT, de la DRAT, des Bureaux Réserve des régions, du CoFAT et de représentants de bureaux de l'EMAT, ce groupe de travail Réserve 2012 a comme but de réussir le challenge de recruter, d'ici à 2012, 1.350 officiers, 4.300 sous-officiers et 6.800 militaires du rang ; de fidéliser les actuels 16.500 réservistes, le tout en séduisant la ressource civile disponible et en attirant les ex-cct à leur départ de l'armée active. Il comportait quatre groupes de travail.

Groupe 1 « Organisation » :

- repenser la formation initiale des réservistes, tout particulièrement celle des officiers; alléger et rendre plus compréhensible l'entrée dans la réserve, intégrer les nouvelles normes d'instruction du tir (ISTC) et obtenir une première harmonisation interarmées. Evaluer le cursus de formation particulièrement pour les "hauts potentiels" de la société civile.

Groupe 2 « Fidélisation – montée en puissance » :

- étudier la faisabilité théorique des efforts de recrutement et dégager les conditions nécessaires à réaliser
- proposer des solutions de recrutement adaptées aux différents types de population
- étudier les facteurs de la fidélisation des réservistes et proposer des mesures susceptibles de rendre l'effort de recrutement supportable tant sur le plan technique que sur le plan de « l'employabilité ».

Groupe 3 « Formation » :

- évaluer le cursus de formation des officiers et étudier son aménagement, particulièrement pour le personnel issu de la société civile à « haut potentiel » afin de lui permettre d'être au plus tôt en adéquation entre son cursus civil et son statut militaire,
- étudier la place et le rôle des PM dans le cursus de formation du réserviste. L'étude englobera le cas des réservistes recrutés en application de l'article 9.

Groupe 4 « Gestion et administration du personnel de réserve » :

- à partir de l'étude des procédures déterminées par les textes récents, et en intégrant la mise en place prochaine de l'outil de gestion « CONCERTO », déterminer la portée d'un allègement des tâches d'administration et de gestion à envisager et proposer la mise en œuvre de mesures concrètes.

Les conclusions de l'étude ont été présentées au DPMAT en juin. La directive d'application est attendue à l'automne pour mise en œuvre début 2008.

Le prochain numéro de **TER.RES** vous présentera et commentera ces mesures.



## Présentation d'unité

# L'ESCADRON DE CIRCULATION ROUTIÈRE DU 526<sup>ÈME</sup> BATAILLON DU TRAIN

Les Unités d'Interventions de Réserve (UIR) et les Unités Spécialisées de Réserve (USR) sont une création de la nouvelle loi sur la Réserve. Il s'agit d'unités élémentaires (format d'une compagnie), entièrement composées de militaires de réserve et totalement intégrées aux régiments de l'armée de Terre. Avant de présenter l'une des 80 UIR que comprend l'armée de Terre (dans notre prochain numéro), il nous a paru intéressant de présenter une des 20 USR. Originalité de ces USR: elles font exactement les mêmes missions que les unités similaires de l'armée d'active.

L'Escadron de Circulation Routière du 526<sup>e</sup> Bataillon du Train est une USR (Unité Spécialisée de Réserve). Ces unités assurent déjà beaucoup de missions opérationnelles, tant dans les spécialités du génie que du train : transport, transbordement maritime et circulation. En ce qui concerne l'ECR 526, il est implanté au Camp des Loges, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), et fait partie du 526<sup>e</sup> BT, la formation de soutien de l'Etat Major de la Région Terre Ile de France. A ce titre, il s'agit d'une unité travaillant principalement en Ile de France et projetée sur des missions intérieures exclusivement (pour le moment).

A l'instar d'un escadron de circulation routière militaire d'active, l'ECR doit être en mesure de remplir des missions de trois ordres : renseignement, appui mouvement et sûreté. Si ses capacités opérationnelles ne sont pas tout à fait celle de ses homologues d'active, il n'assume pas moins d'une vingtaine de missions par an dans ces trois registres. Avec une organisation en trois pelotons de circulation et un PCL, l'ECR compte actuellement une centaine de personnels et devrait atteindre son effectif théorique de 138 (similaire à un ECR professionnel) au 2<sup>e</sup> semestre 2007.

Equipé principalement de P4 et de motos, l'ECR remplit des missions régulation des mouvements pour les différentes cérémonies nationales (un peloton complet travaillant alors de façon autonome en liaison avec les forces de l'ordre) et enfin d'appui direct ou d'action d'ensemble lorsqu'il participe au Groupement de Circulation Routière qui permet chaque année l'organisation du défilé du 14 juillet à Paris. Cette mission exigeante engage un peloton complet pendant 15 jours aux côtés d'unités d'active et de réserve de l'Arme. Les personnels de l'ECR se doivent donc de maîtriser les savoirs-faire de base de l'appui mouvement : filtrage, pointage, guidage, jalonnage, etc. C'est un des axes majeurs de la politique d'instruction du bataillon, concrétisée par 4 sessions minimum par an. Des séances d'instruction en environnement plus tactique permettent également de toucher du doigt la mise en œuvre de ces savoir-faires en temps de crise, afin notamment de préparer les personnels à un déploiement éventuel en OPEX ou en MISINT lors de plans gouvernementaux type Neptune ou pandémie.



A la jonction entre les missions traditionnelles de sûreté des circulateurs et les MICAT (Missions Communes de l'Armée de Terre, ex « TTA »), se trouvent les procédés 'patrouille', 'escorte' et 'point de contrôle'. L'entraînement de l'Escadron, si possible sur des implantations militaires caractérisant un milieu urbain, insiste sur ces procédés permettant de remplir des missions de type défensif du niveau groupe principalement. Complétés par des modules sur le cadre juridique de l'emploi de la force ou sur le tir de riposte, les acquis de ces séances d'instruction sont appliqués régulièrement sur le terrain lors de missions. Il s'agit principalement des missions « UMIP » : un détachement à 2 patrouilles organise des patrouilles communes avec les Unités Mobiles d'Intervention et de Protection de la Préfecture de Paris dans le cadre du plan Vigipirate. Ces missions, particulièrement appréciées des jeunes réservistes, permettent de tester les personnels en situation d'engagement opérationnel dans un environnement différent des missions d'appui mouvement. De façon plus ponctuelle, l'escadron peut être amené à engager un peloton complet ou au format Proterre. Il a ainsi fourni un peloton pour les missions de surveillance et de contrôle de zone du 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie où la richesse de ses moyens trans. et sa mobilité ont permis une couverture optimale des zones qui lui étaient dévolues.



En se rappelant notre statut de « militaires professionnels à temps partiel » et les contraintes de disponibilités correspondantes, on comprend aisément qu'un des défis de l'unité est de concilier entraînement et missions, mais aussi d'équilibrer missions typiques de sa spécialité et missions plus proches des MICAT. Afin de permettre à l'unité de relever le challenge, plusieurs innovations ont été mises en place par le bataillon : création d'une cellule de coordination au profit des réserves (point d'entrée unique du réserviste dans le bataillon), affectation de locaux dédiés à l'unité, participation aux activités des unités d'active (stages d'initiation commando, camp régimentaire, ...), organisation d'un circuit de recrutement, renforcement de la cellule d'instruction des réserves permettant à l'ECR de se concentrer sur l'instruction « métier », etc. Certaines difficultés, partagées avec les autres USR persistent cependant : difficulté à faire passer les permis de conduire (pourtant cruciaux dans notre spécialité) ou l'habilitation à agir sur la circulation civile, lourdeur des procédures de gestion du personnel de réserve...

Au final, devant la satisfaction de faire partie d'une réserve d'emploi, à qui est confiée des missions réelles et qui ne fait pas que s'entraîner en vue d'un hypothétique engagement, le bilan est largement positif. L'unité a parfaitement trouvé sa place aux côtés de ses camarades d'active qui n'hésitent d'ailleurs jamais à la mettre à l'honneur et à partager avec elle les temps forts du bataillon. ■

**CNE (R) COTARD - Commandant l'ECR 526**

Pour présenter votre unité dans TERRES, envoyez un message à [contact@anrat.fr](mailto:contact@anrat.fr)

## **Réserve pratique**

# **Le RECRUTEMENT dans la RESERVE**

**Parce que nous pouvons être tous amenés à répondre à des questions sur la Réserve, comment y rentrer, ce qu'on y fait, il nous a paru utile de répondre, à travers plusieurs articles, à toutes ces interrogations que l'on peut encore avoir sur le fonctionnement de la Réserve, le processus de recrutement, la formation assurée.**

En 1996 débute la professionnalisation de nos armées. Parallèlement, le service militaire est suspendu. La réserve militaire alors en place et juxtaposée à l'armée d'active - il existe des régiments de réserve -, n'a plus de ressource nouvelle en perspective.

Ainsi naît la nouvelle réserve militaire par la loi du 22 octobre 1999. Elle propose deux composantes, la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne. Cette dernière fera l'objet d'un article spécifique. La nouvelle réserve opérationnelle, entité désormais intégrée dans l'armée d'active et destinée à la renforcer, sera armée non seulement des personnels volontaires anciens militaires d'active ou anciens du service national mais aussi des volontaires, citoyens français, hommes et femmes sans aucun passé militaire à partir de l'âge de 17 ans.

Avec ou sans passé militaire, le circuit de recrutement du volontaire dans la réserve opérationnelle sera, aux nuances près, identique. En voici les principales étapes :

**Prise de contact:** Comme pour une embauche dans une entreprise, le contact direct avec l'unité dans laquelle on souhaite servir (régiment, État-Major, etc...) est vivement conseillé. Chaque formation dispose d'un bureau recrutement reconversion et condition du personnel (BRRCP) et/ou d'un bureau réserves au sein de sa direction des ressources humaines. Ce premier contact permet de connaître les postes disponibles dans l'unité de réserve et /ou de proposer ses compétences particulières pour un poste ouvert en complément individuel.

En outre, l'information peut être obtenue en s'adressant à son centre départemental d'information et de recrutement de l'armée de terre (CIRAT) ou encore au bureau réserves régional au siège de l'état-major de la région terre.

*La liste des formations est également disponible sur le site internet de l'armée de Terre dans la rubrique « Présentation \ Organisation et localisation des formations ».*

Même s'il n'y a pas de restriction géographique dans le recrutement, les formations préfèrent recruter des personnels domiciliés dans la même zone géographique, et ce pour des raisons évidentes de limitation des temps de déplacement. Souvent, le futur employeur militaire (commandant d'unité de réserve ou chef de bureau) rencontrera la future recrue avant son engagement pour discuter avec elle de sa motivation, de sa disponibilité et lui présenter le parcours de formation qu'elle devra ou pourra suivre. C'est aussi un moment privilégié pour lui présenter un aperçu du calendrier annuel des activités proposées.

A cette étape, une vérification des conditions nécessaires à satisfaire pour un recrutement sera opérée (nationalité, âge, détention du certificat JAPD (volontaire sans passé militaire) ou d'un état signalétique des services (volontaire avec passé militaire). Si les deux parties sont favorables, la procédure de recrutement est engagée.

**Constitution du dossier de recrutement et affectation:** Ce dossier contient les différents documents administratifs (acte de volontariat, copie de la pièce d'identité, copie des diplômes, etc...) à charge du volontaire, le certificat d'aptitude médicale délivré par un médecin des armées (sur rendez-vous) et l'attestation de sécurité appelée le contrôle élémentaire (délai d'obtention : 2 mois). Lorsque le dossier est complet, il est transmis au bureau réserves de la région terre qui prononce alors son affectation par le biais de l'ordre de mutation individuelle (OMI). Ce document fixe également le grade attribué (1) et la durée autorisée du contrat initial (1 à 5 ans).

**Signature du contrat ESR:** Ainsi affecté, le candidat pourra alors se présenter devant le commissaire de la formation pour la signature de son engagement à servir dans la réserve (ESR). Dès la signature du contrat, le volontaire devient réserviste. Il reçoit une carte d'identité militaire attestant sa qualité de membre de la défense.

**Signature du PPA et début des activités:** Une dernière formalité vise à définir annuellement, au regard de sa disponibilité et du besoin de son autorité militaire d'emploi, les jours soldés qui lui seront accordés. C'est la signature du premier programme prévisionnel d'activité (PPA). Un ultime rendez-vous au magasin de son corps pour percevoir son paquetage et il pourra être convoqué (ordre de convocation) pour ses périodes de formation et/ou d'activités. Lorsqu'il répond à une convocation, le réserviste prend alors la qualité de militaire à part entière.

*Compte tenu des différents rendez-vous à prendre, il faut donc compter un délai de 2 à 6 mois entre le contact initial et la signature du contrat.*

\*\*\*\*\*

Pour un jeune « issu du civil », sans passé militaire, le recrutement se fera au grade de soldat (ou caporal si détenteur d'une PMS). En fonction de son âge, de ses diplômes scolaires, de ses aptitudes aux responsabilités et du besoin des armées, il pourra être dirigé vers les formations initiales d'encadrement et accéder ainsi au corps des sous-officiers puis au corps des officiers.

Pour les volontaires avec un passé militaire (anciens militaires d'active ou du service national), ils seront admis dans la réserve opérationnelle avec leur dernier grade détenu. Ils pourront également, sous réserve de satisfaire les conditions, accéder au corps supérieur. ■

**LCL (R) PENNERATH - sources : textes officiels**

## Portrait de militaire de réserve **INSTRUCTEUR DES EOR**

Diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers j'ai démarré ma carrière civile en entrant chez IBM au poste d'ingénieur d'affaires. Fort de cette expérience commerciale de 5 ans, je suis actuellement en phase de transition et travaille mon projet de création d'entreprise sur le secteur des bioénergies.



Elève Officier de Réserve de la promotion « Campagne de Norvège » (ESM IV 2000-2001), je suis un des derniers officiers de réserve « appelés » du contingent. Durant mon service militaire, j'ai servi au 2<sup>ème</sup> Régiment de Dragon en tant que chef de peloton d'instruction. J'y ai logiquement continué mon activité militaire en signant un ESR (Engagement à Servir dans la Réserve) au poste de chef de peloton de l'Unité d'Intervention de Réserve (UIR) dès 2002.

Suite à mon temps de commandement de chef de section, j'ai été affecté au IVème Bataillon de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr comme instructeur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006. Intégré parmi les autres cadres du Bataillon, j'ai notamment pour mission avec le lieutenant Bouchet, autre camarade de réserve affecté au Bataillon, de participer à l'encadrement des FIOR (Formations Initiales des Officiers de Réserve) qui accueillent les EOR.

N'oublions pas que si le IVème Bataillon porte le nom de "Bataillon de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr" c'est suite à l'hommage que nos camarades d'actives Saint-Cyriens ont tenu à rendre à l'issue de la Grande Guerre aux Officiers de Réserve qui se sont vaillamment battu durant les quatre années de guerre pour défendre notre pays, bien souvent au prix de leur vie.

Avec la professionnalisation de l'armée, les réservistes ont vu leur cursus de formation se restructurer. Les élèves arrivant au IVème Bataillon pour y effectuer la FIOR (en avril, juillet ou septembre) ont au préalable suivi une Formation Militaire Initiale du Réserviste (FMIR) de trois semaines dans leur unité puis une Formation Initiale à l'Encadrement (FIE) à l'ENSOA de St MAIXENT d'une durée d'un mois. Sachant que chaque étape de formation est suivie (pour la plupart) d'un an en poste dans l'unité, les EOR arrivant au IVème Bataillon ont déjà 2 mois d'instruction et 2 ans d'ancienneté dans l'institution.

La population qui compose les EOR est issue d'un recrutement très varié tant par :

- l'aptitude physique (qui dépend souvent de l'âge mais aussi de l'activité dans le civil)
- l'expérience militaire (anciens sous-officiers d'active ou de réserve, ou jeunes réservistes issus de FIE et de FMIR)
- les compétences civiles (tous niveaux jusqu'à docteur ou même agrégé)

Je retrouve dans cette affectation la même diversité de profils que j'ai pu connaître avec mes appelés du Service National.

Ces élèves sont destinés à des emplois

- d'encadrement (chef de section en UIR, USR ou complément individuel)
- de soutien technique ou administratif (commissariat, OCTA du Service de santé des Armées, etc.)
- de spécialiste ou d'expert (Officier traitant en état-major, officier interprète, enseignant, DRM, etc...)

Indépendamment de toutes ces différences, le but de cadres d'active et de réserve du IVème Bataillon, est d'en faire des officiers complets, à l'instar de la formation des Saint-Cyriens, EMIA ou OSC/E. La phase de spécialisation étant effectuée à l'issue de la FIOR.

Durant les deux modules de deux semaines de la formation, nous leur transmettons des savoir-faire : formation tactique (niveau chef de section), technique (NRBC, ISTC, TOPO, etc..) et humaine (gestion des ressources humaines, gestion du matériel, éthique et déontologie) et des savoir-être : formation physique et sportive et formation au comportement du militaire en général et de l'officier en particulier.

Renforcé si nécessaire par les cadres spécialisés des Ecoles de Coëtquidan pour les cours techniques, nous profitons de la diversité des équipements et de la superficie du camp pour utiliser au maximum ces semaines afin de former au mieux les futurs cadres de la réserve. Nous avons toujours en tête que nos élèves seront bientôt eux-mêmes des chefs, devant commander, décider et agir sur leur terrain. Et il ne sera plus alors question de réserve ou d'active, un chef de section restant un chef de section et devra pouvoir commander à des personnels de recrutement divers.

Cette exigence est fondamentale dans notre travail quotidien et dans le contenu de la formation.

J'attache aussi beaucoup d'importance aussi à développer les rapprochements avec les autres formations d'élèves car les EOR représentent un important vecteur d'ouverture sur la société civile. Les binômages avec les promotions de saint-cyriens permettent à ces jeunes officiers d'active de mieux connaître leurs homologues de réserve, avec lesquels ils seront nécessairement amenés à travailler tout au long de leur carrière militaire.

Par réciprocité, cela permet aussi aux EOR de s'inscrire dans la grande chaîne qu'ont formé les officiers de France (dont les officiers de réserve).

C'est pour cela que les EOR, suivant le concept des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, désormais Maison Mère des officiers de l'Armée de Terre, reçoivent leurs galons à l'occasion de la prestigieuse cérémonie du Triomphe puis participent au défilé finale, au même titre que tous les autres nouveaux officiers de l'Armée de Terre. ■

**LTN (R) P. GIBOZ**



Sur le terrain...



Les cadres du IVème Bataillon de l'ESM  
Les LTN (R) Bouchet et Giboz sont en TdF  
aux 2ème et 3ème rang

## Présentation des associations affiliées : l'AMRAF



L'Association des Militaires de Réserve de l'Artillerie Française réunit tous les militaires de réserve artilleurs quelle que soit leur subdivision d'origine (coloniale, de montagne, etc...) et leur spécialité (sol-sol, sol-air, ...).

En relation permanente avec l'Ecole d'Application de l'Artillerie de DRAGUIGNAN et les autres associations de l'artillerie dont la Fédération Nationale de l'Artillerie, elle s'attache à préserver l'esprit et les savoirs-faire de l'artillerie. Pour cela, un bulletin très complet est publié plusieurs fois par an par l'AMRAF et est diffusé à tous ses adhérents tout comme aux unités de l'arme. Il est l'organe de liaison et d'information de l'association, qui rend également compte de ses activités dans "Armée et Défense", la revue de l'UNOR.

Le devoir de mémoire, l'histoire, le respect des traditions sont un élément important dans la vie de l'AMRAF. Un voyage d'étude commun avec la FNA est organisé chaque année, ce qui permet de mieux connaître l'organisation et les matériels de nos régiments d'artillerie.

Pour adhérer à l'AMRAF, il faut être ou avoir été réserviste de l'Artillerie ou servir ou avoir servi dans l'Artillerie. Les amicales régimentaires, bataillonnaires ou de batteries (dont les Batteries de Réserve) peuvent s'affilier à notre association pour être ainsi représentée au sein de l'ANRAT et de l'UNOR. A ce sujet, une UIR a été accueillie récemment au sein de l'AMRAF permettant ainsi à tout ses personnels de rejoindre les associations de militaires de réserve.

« Artilleurs mes chers frères... ! »

**COL Jean DESFOURNEAUX - Président de l'AMRAF**

## Présentation des associations affiliées : la Réunion des ORSEM

A l'origine de la création en 1899 du corps des ORSEM, la Réunion rassemble la quasi-totalité des officiers diplômés, des officiers préparant le concours et des officiers certifiés de l'Ecole Supérieure des ORSEM.



Recrutement de qualité basé sur un concours sélectif, cours de perfectionnement, ouverture vers l'interarmées, emploi en temps de paix, de crise et de guerre en France et à l'étranger... la Réunion est à chaque fois présente pour, tout simplement et en toute transparence avec le commandement, faire entendre la voix des ORSEM.

Elle bénéficie d'un important et tout nouveau réseau de délégués, tant en France qu'à l'étranger.

Les actions de la Réunion, seule ou en étroite coopération avec l'Ecole Supérieure des ORSEM ou d'autres interlocuteurs de la Défense (EMAT, EMA, cabinet du ministre) parlementaires, journalistes spécialisés... sont multiples.

Quelques exemples :

- Publication d'une revue trimestrielle rénovée avec une partie en langue anglaise, véritable outil de liaison et de perfectionnement.
- Création et diffusion d'un Annuaire et d'un Guide pratique, outil de travail de tous les ORSEM et futurs ORSEM mais également de leurs organismes de gestion et d'affectation.
- Partenariat avec l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGeSA) et l'Association des diplômés du groupe HEC.
- Création d'un espace ORSEM sur le site de développement de réseau dans le domaine professionnel viadeo.com
- Participation aux travaux concernant la loi sur la réserve militaire.
- Actions de communication à tous les niveaux pour mieux faire connaître le corps des ORSEM et la réserve opérationnelle au sens large.
- Relance des cours de perfectionnement et organisation de journées régionales ORSEM en étroite coopération avec l'Ecole et les régions.
- Etc...

Reconnue d'utilité publique la Réunion dispose d'un secrétariat et d'un bureau à l'Ecole militaire à Paris, au sein même de l'Ecole Supérieure des ORSEM.

Contact : 01 44 42 36 53 (le matin) / [r-orsem.secretariat@wanadoo.fr](mailto:r-orsem.secretariat@wanadoo.fr) / [www.reunion-orsem.asso.fr](http://www.reunion-orsem.asso.fr)

**COL (R) Pierre SERVENT - Président de la Réunion des ORSEM**

## Le Secrétaire d'Etat à la Défense en charge de la Réserve

Par un décret du 13 juillet 2007, le Président de la République a précisé les attributions de Monsieur Alain Marleix, Secrétaire d'Etat à la Défense. Il lui a notamment confié les affaires liées à la réserve militaire.

A cette occasion, L'ANRAT adresse ses vives félicitations à Monsieur Marleix et se tient à sa disposition, comme à celle des responsables de la Défense, pour lui faire part de son expérience et de ses réflexions au profit de la réserve.

## **ECHOS DES UNITES**

➤ **Une UIR entièrement déployée en MISSINT.** Les 61 personnels de la 5e Compagnie (UIR) du 19e régiment de Génie ont effectué une mission réelle en unité constituée, dans le cadre du plan Vigipirate, à Paris du 25 juillet au 8 août 2007. C'est la première fois qu'une UIR prend entièrement à son compte une mission Vigipirate du niveau de l'unité élémentaire PROTERRE. ■  
**voir le compte-rendu sur [www.anrat.fr](http://www.anrat.fr)**

➤ **La promotion 2007 de l'ESORSEM** (Ecole Supérieurs des Officiers de Réserves du Service d'Etat-Major) a été baptisée du nom de « colonel Bondoux » le 24 août 2007. Evadé, héros des combats de la Libération au sein du 2<sup>e</sup> Dragons, René Bondoux a ensuite été le chef de cabinet du général de Lattre qu'il accompagna à Berlin lors de la signature de la reddition de l'armée allemande. Homme complet, grand sportif, avocat émérite, René Bondoux a été deux fois médaillé aux Jeux olympique et bâtonnier de Paris. Un reportage sur cette cérémonie de baptême promotion est ainsi disponible sur le site <http://www.tv-barreau.com/>. Il faut ensuite sélectionner le bulletin n° 21 ■

**CBA Lefort-Lavauzelle - Réunion des ORSEM**

➤ **L'ANORI a participé aux 11<sup>ème</sup> journées de l'Infanterie allemande** qui se sont tenues à l'Ecole d'Infanterie d'Hammeburg (Bavière - Allemagne) les 12 et 13 juillet. A cette occasion, les représentants de l'ANORI ont pu faire un point de situation sur l'Infanterie et les Réserves dans différents pays d'Europe. ■

**LCL Fichet - Président de l'ANORI**

➤ **L'ANORCAT a commémoré plusieurs anniversaires le 14 juin 2007**, dont le bicentenaire de la création de l'arme du Train des équipages et le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la remise de son drapeau. A cette occasion, le Commissaire Général de division Deltour, directeur central du commissariat de l'armée de Terre, est venu présider ces cérémonies et témoigner ainsi son attachement et sa reconnaissance aux militaires de réserve du commissariat. ■

**COL Dufour - Président de l'ANORCAT**

### **Les EOR défilent au Triomphe de Saint-Cyr**

Les 37 élèves-officiers de réserve de la promotion « Sous-Lieutenant Villain » du 4e Bataillon de Saint-Cyr ont défilé le 21 juillet sur le Marshfeld de l'Ecole devant quelque 20.000 spectateurs à l'occasion de la cérémonie du Triomphe.

Le Délégué aux réserves de l'armée de Terre (DRAT), le général de brigade Alain Boulnois, était représenté à la cérémonie par le président de l'ANRAT. Le colonel Bayle a eu l'occasion de s'adresser aux EOR au nom du DRAT et au nom de l'ANRAT, juste avant leur baptême de promotion et leur entrée dans la grande famille des officiers de réserve de l'armée de Terre.



## **PRIX de l'ANRAT**

Le « PRIX ANRAT » vise à récompenser, chaque année, les actions et initiatives de qualité en faveur de la réserve militaire de l'armée de Terre. Les actions retenues pour 2007 devront s'inscrire dans l'un des 3 domaines suivants :

- Manifestation visant à mieux faire connaître les réserves de l'armée de Terre ;
- Activité exemplaire réalisée par tout réserviste ou unité de réserve de l'armée de Terre ;
- Activité ou manifestation visant à aider au recrutement au profit des unités de réserve.

Tous les régiments, unités ou organisations (associations ; entreprises...) employant des réservistes peuvent concourir : associations de réservistes nationales ou locales ; réservistes citoyens ; employeurs civils.

Le Prix sera décerné au cours de la commission consultative des réserves de l'armée de Terre (CCRAT) qui aura lieu fin novembre ou début décembre 2007.

Les unités, associations, réservistes opérationnels ou citoyens désirant concourir pour le prix ANRAT 2007 devront faire parvenir leur dossier de candidature au délégué régional de l'ANRAT accrédité auprès du COMRT (Bureau réserve) avant le 30 septembre 2007.

Un comité de sélection régional statuera sur les dossiers présentés au niveau de la RT et fera parvenir les candidats sélectionnés au délégué général de l'ANRAT le 15 octobre 2007 au plus tard.

Un comité de sélection national, réuni début novembre 2007 sous le patronage du président de l'ANRAT et du général-DRAT et composé de membres du bureau de l'ANRAT, des conseillers réserve officiers et sous-officiers de l'IAT et de l'EMAT, désignera les lauréats parmi les candidats proposés par les Régions Terre.

**Pour plus de précisions, contact@anrat.fr**

### **TER.RES, revue de tous les réservistes de l'armée de Terre**

Revue de l'ANRAT, **TER.RES** est surtout la revue de tous les militaires de réserve de l'armée de Terre, indépendamment de notre statut : sous ESR, réserviste citoyen ou honoraire.

Je vous remercie donc de rejoindre la famille des collaborateurs de **TER.RES** en nous adressant ([contact@anrat.fr](mailto:contact@anrat.fr)) des présentations des unités et services où vous servez, de vos activités, vos OPEX, vos ESR, pour les plus anciens des récits sur vos périodes « d'avant la réforme de 1999 » pour nous permettre à tous d'avoir une idée de ce que font ou de ce qu'on fait ceux qui ont choisi d'exercer un deuxième métier, au service de la France. ■

**LTN Grégoire ROUX – Rédacteur en Chef**